

PROCÈS-VERBAL
RÉUNION ORDINAIRE MENSUELLE
Le 14 septembre 2021, 19 h 30 – Ville de Saint-Quentin

PRÉSENCES : Nicole Somers, Maire
Le Maire suppléant Bertrand LeClerc
La conseillère Sandra Aubut
Les conseillers Jean-François Martel et Marc-André Levesque
Personnel administratif : Suzanne Coulombe, Directrice générale/Greffière,
Gilles Croussette, Directeur des travaux publics et Linda Levesque Borris, greffière adjointe
Assistance : 7

1. PRIÈRE

2. OUVERTURE DE LA RÉUNION À 19 H 30

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION 2021-245

Il est proposé par la conseillère Aubut et appuyé du conseiller LeClerc, que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté. ADOPTÉE.

4. DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊT

Aucune.

5. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

a. Réunion ordinaire mensuelle du 10 aout 2021

RÉSOLUTION 2021-246

Il est proposé par le conseiller Martel et appuyé du conseiller Levesque, que le procès-verbal de la réunion ordinaire mensuelle du 10 aout 2021, soit adopté tel que présenté. ADOPTÉE.

b. Réunion extraordinaire du 24 aout 2021

RÉSOLUTION 2021-247

Il est proposé par le conseiller LeClerc et appuyé de la conseillère Aubut, que le procès-verbal de la réunion extraordinaire du 24 aout 2021, soit adopté tel que présenté. ADOPTÉE.

DÉLÉGATION : GRC

Sergent Janson, accompagné d'une nouvelle recrue, la gendarme Olivia Hébert, est en réunion afin de présenter le rapport mensuel de la GRC, notamment :

- Ressources humaines : 7 policiers, bientôt 8 (gendarme Michel Gratton, le 23 septembre)
- COVID-19 : augmentation du taux de vérification ; port du masque obligatoire dans tous les établissements fédéraux (cf. bureau du détachement de la GRC)
- Routes/rues : surveillances accrues des zones scolaires ; portion de la route 180 fermée.

Après remerciements du Conseil, la délégation quitte la réunion.

6. AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX

Suite à la réunion extraordinaire du 24 aout 2021, un suivi est présenté relativement à la requête d'un propriétaire de la rue Champlain soit, le projet de construction d'un garage sur son terrain remis en 2022.

7. FINANCES

a. Factures du mois d'aout 2021

RÉSOLUTION 2021-248

Il est proposé par le conseiller Martel et appuyé de la conseillère Aubut, que les factures du mois d'aout 2021 des comptes ci-dessous soient approuvées telles que présentées :

Compte général	294 721,16 \$
Salaires aout 2021	70 996,27 \$
Compte eau et égouts	<u>248 969,23 \$</u>
Total payé en aout 2021	<u>614 686,66 \$</u>

ADOPTÉE.

b. Entente de protection contre l'incendie dans les DSL

RÉSOLUTION 2021-249

Il est proposé par le conseiller Levesque et appuyé du conseiller LeClerc, que l'entente de protection contre les incendies entre la Ville de Saint-Quentin et le ministère des Gouvernements locaux, reliée aux services d'incendie dans les districts de services locaux (DSL) de Saint-Quentin et de Saint-Martin-de-Restigouche pour l'année 2022, représentant un remboursement trimestriel de 22 949,00 \$, soit acceptée. **ADOPTÉE.**

c. Débuture de la municipalité – Corporation de financement des municipalités du N.-B.

RÉSOLUTION 2021-250

Dans le cadre du projet de la rue Guimond, il est proposé par le conseiller Martel et appuyé de la conseillère Aubut, que la greffière municipale, la trésorière ou la maire soit autorisée à émettre et à vendre à la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick une débenture de la municipalité de Saint-Quentin d'un montant de 250 000 \$ selon les conditions stipulées par la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick, et qu'il soit résolu que la municipalité de Saint-Quentin convienne d'émettre des chèques postdatés à l'ordre de la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick, sur demande, pour payer le capital et les intérêts de ladite débenture. **ADOPTÉE.**

d. Projet rue Guimond : Certificat de paiement à l'entrepreneur et factures

RÉSOLUTION 2021-251

Il est proposé par le conseiller LeClerc et appuyé du conseiller Levesque, que le certificat de paiement à l'entrepreneur Lurette & Fils Ltée, relativement au projet de remplacement des conduites d'aqueduc et d'égouts de la rue Guimond, au montant de 218 861,55 \$, soit acquitté. **ADOPTÉE.**

RÉSOLUTION 2021-252

Il est proposé par la conseillère Aubut et appuyé du conseiller Martel, que les factures de la firme Boissonneault McGraw représentant les honoraires pour un total de 14 285,78 \$, soient acquittées. **ADOPTÉE.**

e. Rapport mensuel

Les états des revenus et dépenses et les bilans mensuels du service d'opérations général et du service d'eau et égouts au 31 août 2021, ont été remis préalablement au Conseil.

8. TRAVAUX PUBLICS

a. Rapport mensuel

M. Gilles Croussette, Directeur des travaux publics, présente son rapport, notamment :

- Rue Guimond – vente de l'asphalte retiré :

RÉSOLUTION 2021-253

Il est proposé par le conseiller Martel et appuyé du conseiller LeClerc, qu'un appel d'offres soit lancé en vue de la vente d'une partie de l'asphalte retiré de la rue Guimond. **ADOPTÉE.**

- Utilisation de la lagune – Demandes de déversement de boues septiques :

Puisque le permis d'agrément actuel ne permet pas le déversement de boues septiques dans le champ d'épuration des eaux usées (lagune) de la Ville, une demande au ministère de l'Environnement a été adressée à cet effet. Également, le Conseil recommande qu'advenant l'émission des permis nécessaires permettant cette pratique, une entente temporaire pourra être conclue pour tous les entrepreneurs, et ce, de façon équitable.

- Bassin hydrographique du ruisseau Five Fingers – Entente avec un propriétaire de lots :

RÉSOLUTION 2021-254

Il est proposé par la conseillère Aubut et appuyé du conseiller Levesque, que l'entente entre Marie-Gaétane Landry et la Ville de Saint-Quentin, en vue des travaux d'amélioration à effectuer sur le lot no 50015122 (PID) à l'intérieur du bassin hydrographique du ruisseau Five Fingers, représentant la somme de 2 793,00 \$ à défrayer en parts égales entre les parties et les frais de 680 \$ (main d'œuvre et équipement) à défrayer par la Ville, soit acceptée. **ADOPTÉE.**

- 17, rue Champlain :

RÉSOLUTION 2021-255

Il est proposé par le conseiller LeClerc et appuyé de la conseillère Aubut, que les coûts de 1 000 \$ relatifs à la réparation d'une surface asphaltée afin de corriger un problème d'accumulation d'eau au 17, rue Champlain, soit approuvés. **ADOPTÉE.**

- **Clôture Jardin Communautaire – Relocalisation :**

RÉSOLUTION 2021-256

Il est proposé par le conseiller Levesque et appuyé du conseiller Martel, que les frais de 1 560 \$ pour l'achat de nouveaux poteaux et de béton en vue de la relocalisation de la clôture sise au Jardin communautaire sur la rue Martel, au terrain de stationnement du garage municipal, soit approuvés.

ADOPTÉE.

- **Centre communautaire ROC – Installation du service Wifi pour caméra de surveillance :**

RÉSOLUTION 2021-257

Il est proposé par le conseiller Levesque et appuyé de la conseillère Aubut, que le service Wifi soit installé au Centre communautaire ROC afin de permettre l'utilisation d'une caméra de surveillance, au cout d'environ 20 \$ par mois, pour un total de près de 80 \$, incluant la ligne téléphonique.

ADOPTÉE.

- **Appel d'offres – vente de camions de la Ville :**

Les deux appels d'offres en vue de la vente du camion à benne et du camion Ford de la Ville se terminant le 14 septembre à 16 h, l'ouverture des offres eut lieu à 18 h 30 précédant cette réunion, par M. Gilles Croussette en présence du Conseil municipal. Deux soumissions furent reçues pour le camion à benne soit, 5 000 \$ et 7 150 \$ et, une seule soumission pour le camion Ford soit, 1 000 \$. Le Conseil en vient donc aux recommandations suivantes :

RÉSOLUTION 2021-258

Il est proposé par le conseiller Levesque et appuyé du conseiller Martel, que la seule offre reçue, en l'occurrence celle de M. Gaëtan St-Laurent, au montant de 1 000 \$, en vue de l'achat du camion Ford F150 2005 de la Ville de Saint-Quentin, soit acceptée.

ADOPTÉE.

RÉSOLUTION 2021-259

Il est proposé par le conseiller Martel et appuyé du conseiller LeClerc, que la soumission de M. Guy Levesque de 7 150 \$, en vue de l'achat du camion à benne International 1989 de la Ville de Saint-Quentin, soit acceptée.

ADOPTÉE.

9. LOISIRS ET TOURISME

Mme Coulombe informe le Conseil que le rapport du service des loisirs et du tourisme sera présenté par Mme Céline Tercier, Directrice des Loisirs et Tourisme par intérim, lors de la réunion extraordinaire du 27 septembre 2021.

10. CORRESPONDANCE

- 1) Isabelle Thériault, Directrice générale de l'AAMNB (Modèle de prestation des services de police – Guide du processus) ;

- 2) Me Marilyne St-Laurent (honoraires – dossier 279, rue Canada) :

RÉSOLUTION 2021-260

Il est proposé par le conseiller Martel et appuyé de la conseillère Aubut, que la facture de Me Marilyne St-Laurent au cout total de 5 623,82 \$ (honoraires, débours et TVH), relativement au dossier relié à une infraction à l'article 3.3.5 de l'arrêté de zonage no 27-2018 d'une propriété sise sur la rue Canada, soit acquittée.

ADOPTÉE.

- 3) Raymond Brun, ingénieur municipal du ministère des Transports et Infrastructure (Programme des routes provinciales désignées dans les municipalités pour 2022-2026) ;

- 4) Julie Deschênes, secrétaire administrative de la Résidence Mgr Melanson Inc. (représentativité sur le CA de la Résidence Mgr Melanson Inc.) :

RÉSOLUTION 2021-261

Il est proposé par le conseiller Levesque et appuyé du conseiller Martel, que Mme Martine Valcourt Coulombe soit assignée à siéger au sein du conseil d'administration de la Résidence Mgr Melanson Inc. à titre de représentante de la Ville, pour un mandat de 3 ans, se terminant en juin 2023.

ADOPTÉE.

- 5) L'honorable Daniel Allain, ministre des Gouvernements locaux et de la Réforme de la Gouvernance locale (lettre de remerciements adressée à Mme Suzanne Coulombe, Directrice générale, à titre de membre du comité de planification de l'Orientation municipale 2021) ;

- 6) Michel Perron, pompier volontaire (démission au sein de la Brigade d'incendie de Saint-Quentin) ;

- 7) Josée Deschênes Bélanger, coordonnatrice régionale de la résilience régionale, Santé Vitalité (page web provinciale de l'initiative de résilience) ;

- 8) Pascal Reboul, Directeur général de l'AFMNB (taux de cotisations 2022 – Travail sécuritaire NB) ;

- 9) Ministère des Gouvernements locaux et de la Réforme de la Gouvernance locale (invitation aux tables rondes communautaires « Café du monde » - Prochaines étapes de la réforme de la gouvernance locale) :

➤ Cette invitation sera ramenée à huis clos.

11. RAPPORTS DES COMITÉS ET REPRÉSENTATIONS DU CONSEIL

Les membres du Conseil présentent leur rapport des récentes réunions des comités internes/externes et activités, depuis la réunion ordinaire mensuelle du 10 août 2021. Les rapports des élus municipaux sont disponibles pour consultation dans le registre des rapports des comités et représentativités.

12. RECOMMANDATIONS SUITE AUX RÉUNIONS DE COMITÉS INTERNES ET EXTERNES

13. RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE / GREFFIÈRE

La Directrice générale présente son rapport et commente quelques activités qui ont eu lieu depuis la réunion ordinaire du Conseil du 10 août 2021. Le rapport de la Directrice générale est disponible pour consultation dans le registre des rapports des comités et représentativités.

14. AFFAIRES NON TERMINÉES

Amendement à l'arrêté de zonage – garderie les Petits pas
RÉSOLUTION 2021-262

Il est proposé par la conseillère Aubut et appuyé du conseiller Martel, que le Conseil considère une modification à l'arrêté de zonage pour les propriétés suivantes :

Changer la vocation de la propriété appartenant à Cindy Beaulieu, Diane Beaulieu, Marc Beaulieu et Mélissa Beaulieu, située au 9 rue Violette, Saint-Quentin (NID : 50398494) ainsi que la propriété appartenant à la Ville de Saint-Quentin (NID : 50223270) de "Résidentielle R1" à "Résidentielle R1 avec entente" ;

Que le Conseil considère de modifier certaines parties de l'article 3.3.4, portant sur le nombre de bâtiments accessoires sur un lot, afin d'en exclure certains types ;

Que le Conseil considère ajouter une définition dans la section 2 ;

Que le Conseil considère de modifier certaines parties de l'article 3.5.8, portant sur les normes minimales entourant le nombre de stationnement pour les garderies ;

Que Linda Levesque Borris, greffière adjointe se charge, au nom et au compte du Conseil de faire publier l'avis public prescrit par l'article 111 de la *Loi sur l'urbanisme* dans le site web de la Ville de Saint-Quentin le 15 septembre 2021 indiquant l'intention du conseil, la date et le lieu de la présentation publique et que les objections ou commentaires au projet proposé pourront être présentés au Conseil dans les trente (30) jours de la date de la présentation publique en les faisant parvenir au bureau municipal de Saint-Quentin ;

Et, qu'il soit résolu que la modification proposée soit présentée au public le 12 octobre 2021 à l'édifice municipal à compter de 19 h 30. ADOPTÉE.

Assignation aux comités : Radio des Hauts-Plateaux et ROC

RÉSOLUTION 2021-263

Il est proposé par le conseiller Levesque et appuyé du conseiller Martel, que la conseillère Sandra Aubut soit assignée à siéger au sein du conseil d'administration du Regroupement des organismes communautaires (ROC). ADOPTÉE.

Pour ce qui est d'assigner un représentant de la Ville de Saint-Quentin au sein du conseil d'administration de la Radio des Hauts-Plateaux, le Conseil recommande de faire appel à la population de Saint-Quentin en publiant un avis sur les médias de la Ville.

Parc Savoie

Suite à la visite du Parc Hector-Savoie le 7 septembre 2021 et la rencontre avec MM. Jean-Claude Savoie et Jean Thibault, paysagiste, le Conseil municipal approuve les modifications et aménagements proposés par ce dernier aux frais de M. Savoie.

L'item no 14 c à l'ordre du jour sera discuté à huis-clos.

15. AFFAIRES NOUVELLES

Brigade d'incendie : assermentation

Une cérémonie d'assermentation des pompiers est prévue le 6 octobre, 19 h, à la Salle Cayouette. De plus amples détails sont à venir.

SR Sound : Micro sans fil et pied

RÉSOLUTION 2021-264

Il est proposé par le conseiller LeClerc et appuyé de la conseillère Aubut, que la soumission de SR Sound Inc. en vue de l'acquisition d'un micro sans fil, au cout de 562,35 \$, installation et taxes incluses, aux fins d'enregistrement destiné au public dans la salle du Conseil, soit acceptée.

ADOPTÉE.

Politique no 2021-58 sur les défilés sur la rue Canada

RÉSOLUTION 2021-265

Il est proposé par le conseiller Levesque et appuyé du conseiller Martel, que la nouvelle politique no 2021-58 relative aux défilés sur la rue Canada – Circulation ralentie, soit approuvée.

ADOPTÉE.

Réunion extraordinaire

Une réunion extraordinaire aura lieu le lundi 27 septembre 2021 à 18 h 30.

Bassin hydrographique : entente pour l'installation d'un nouveau ponceau

Dossier discuté dans le rapport des travaux publics.

Les items nos 15 c et g à l'ordre du jour seront discutés à huis-clos.

16. AVIS DE MOTION

Des avis de motions sont signifiés relativement aux amendements des arrêtés nos 05 et 07, concernant les chiens et les colporteurs, respectivement.

17. AUDITION DE PÉTITIONS, MÉMOIRES ET INTERVENTIONS AU CONSEIL

18. DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION ORDINAIRE

La prochaine réunion ordinaire est prévue le mardi 12 octobre 2021 à 19 h 30.

Ouverture du huis clos

RÉSOLUTION 2021-266

Il est proposé par la conseillère Aubut et appuyé du conseiller Levesque, que la réunion ordinaire mensuelle se poursuive à huis clos.

ADOPTÉE.

Fermeture du huis clos

RÉSOLUTION 2021-267

Il est proposé par le conseiller Martel et appuyé du conseiller Levesque, que le huis clos prenne fin.

ADOPTÉE.

RAPPORT DU HUIS CLOS ET RECOMMANDATIONS

CORRESPONDANCE

Invitation du ministère des Gouvernements locaux et de la Réforme de la Gouvernance locale

Aucun membre du Conseil n'est disponible à assister à l'une des tables rondes « Café du monde » qui auront lieu dans différentes régions.

AFFAIRES NON TERMINÉES

Urbanisme : dossier rue Canada

Suite à la requête de M. Raymond DuRepos qui souhaite rencontrer les membres du Conseil municipal relativement à l'arrêté de zonage, le Conseil recommande de prévoir une rencontre le 9 novembre 2021 de 18 h 30 à 19 h.

AFFAIRES NOUVELLES

Collecte des déchets solides et matières recyclables

Un tableau comparatif des collectes des déchets solides et des matières recyclables dans six municipalités avoisinantes est présenté au Conseil. Après discussion, le Conseil recommande de vérifier auprès de la Commission de services régionaux Nord-Ouest des méthodes à utiliser afin d'enrayer la situation problématique reliée à la collecte des ordures aux deux semaines.

Comité du personnel

Échelles salariales :

Une première présentation d'une nouvelle politique de structure salariale et de rémunération, accompagnée d'une grille salariale et des profils pour chacun des postes municipaux, a été soumise par la Directrice générale et la Directrice des finances auprès du comité du personnel. Lorsque le dossier sera complété, une recommandation sera présentée au Conseil municipal par le comité du personnel.

Relève des employés du service des travaux publics :

Un avis est demandé auprès de Ressources humaines municipales Inc. relativement aux exigences des postes.

Poste de suppléance à la réception :

RÉSOLUTION 2021-268

Il est proposé par le conseiller Levesque et appuyé du conseiller LeClerc, que la candidature de Mme Jessica Maltais-Thibeault soit retenue pour le poste de suppléante à la réception au taux horaire prévu pour ce poste. **ADOPTÉE.**

Prix du président de l'Association des chefs pompiers du N.-B. :

La candidature du pompier honoraire Lawrence Cayouette sera soumise à titre de chef pompier.

Formation en gestion municipale :

La trésorière adjointe est autorisée à recevoir la formation *Leadership, travail d'équipe et communication* du programme offert par l'Université de Moncton.

RÉSOLUTION 2021-269

Il est proposé par la conseillère Aubut et appuyé du conseiller LeClerc, que le rapport du huis clos soit accepté tel que présenté. **ADOPTÉE.**

19. LEVÉE DE LA RÉUNION

La séance est levée à 10 h 30.

Suzanne Coulombe, Directrice générale/Greffière

Nicole Somers, Maire

Linda Levesque Borris, Greffière adjointe